Cotes extrêmes : R

R - Présentation générale.

Date de l'unité documentaire : 1800-1940
Description physique : Métrage linéaire : 200,70 ml

Biographie ou histoire

Sous l'Ancien Régime, un gouverneur dit « lieutenant du Roi » est à la tête de chaque province. Pendant la Révolution, en 1791, la France est découpée en 23 divisions militaires. La Loire-Inférieure appartient tour à tour à la XIIe division militaire (1800-1848), à la XIVe (1848-1851) puis à la XVe (1851-1870). A partir de 1873 (loi du 24 juillet 1873 sur la réforme de l'organisation territoriale ancienne par la création de 18 régions militaires réparties sur le territoire français), les départements de la Vendée, de la Loire-Inférieure, du Morbihan et du Finistère forment la XIe région militaire. Le XIe corps d'armée est basé à Nantes.
Les archives proviennent majoritairement de la préfecture et sont produites dans le cadre d'un échange entre les services militaires et le préfet. Il ne s'agit donc pas à proprement parler d'archives de l'Armée mais elles reflètent les domaines d'intervention des affaires militaires dans la vie civile. On remarquera que l'administration préfectorale joue un rôle essentiel dans le recrutement de l'armée.
Les dossiers d'origine militaire sont constitués des versements du centre des archives militaires de Pau. Ils consistent en registres matricules, régulièrement versés aux Archives départementales.

Informations sur les modalités d'entrée

Versement

Présentation du contenu

La série R est entièrement consacrée aux questions militaires. Elle s'organise autour de deux grandes thématiques : d'une part, elle rend compte de la constitution et de l'organisation de l'armée, d'autre part elle regroupe les archives liées aux guerres du XIXe jusqu'à la seconde guerre mondiale. Les plus représentées dans les dossiers aux Archives départementales de Loire-Atlantique sont les guerres de Vendée, la guerre de 1870 et la première guerre mondiale.
La série R s'articule autour de dix sous-séries :
1 R - Préparation militaire et recrutement de l'armée
2 R - Organisation de l'armée
3 R - Anciens combattants et victimes de guerre
4 R - Garde nationale et autres corps spéciaux
5 R – Gendarmerie
6 R - Sapeurs-pompiers
7 R - Marine et garde-côtes
8 R - Administration de temps de guerre
9 R - Prisonniers de guerre ennemis
10 R - Organismes temporaires du temps de la première guerre mondiale.

Statut juridique

Statut juridique : Archives publiques

Communicabilité

Partiellement communicable

Conditions d'utilisation

Reproduction libre sauf impossibilité matérielle

© Département de Loire-Atlantique tous droits réservés